

# Compte-rendu de la réunion sur la gestion du corps des Attachés d'Administration de l'Etat

7 décembre 2016

## Participants :

Pour l'administration : Serge BILLIOTET (DRH ), Dominique PAYAN, Richard NIGON (ROR), Agnès BOISSONNET, Valentine BRAIVE, Sophie REMORINI (MGS), Gina JUVIGNY (CE )  
Pour la CFDT : Colette VACHON

## Cette réunion avait pour objet la gestion du corps des attachés 2015.

Pour mémoire, veuillez trouver ci-dessous, les liens vers les 2 bilans de gestion de corps (2013 et 2014) fournis au moment de la CAP des attachés du 06/12/16.

Bilan de gestion 2013

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan\\_gestion\\_aae\\_2013.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan_gestion_aae_2013.pdf)

Bilan de gestion 2014

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan\\_gestion\\_aae\\_2014.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/bilan_gestion_aae_2014.pdf)

## RIFSEEP

### L'administration annonce :

- de la sortie prochaine d'une **FAQ**

([http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/regind/faq\\_rifseep\\_09-12-16.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/regind/faq_rifseep_09-12-16.pdf))

- d'un message qui vient d'être adressé par ROR aux services pour **classer les postes des agents dans des groupes de fonction** (calendrier probable : 1<sup>er</sup> trimestre 2017 au plus tard) car l'avis du CT (non mentionné dans la note de gestion du 30/09/2016) est nécessaire dans chaque service.

La procédure de classification s'effectuera de manière "classique" : les RZGE et les MIGT (pour les A+) auront un rôle d'harmonisation.

Le groupe de travail (présidé par Catherine FERREOL) auquel participe ROR a pour objectif d'identifier les postes non mentionnés dans les **régions fusionnées** et de les intégrer dans les groupes.

La prochaine note de gestion RIFSEEP 2017 intégrera les modifications repérées par le groupe de travail.

### Les élus présentes demandent que :

- la notion de "chef de pôle" en DDI soit prise en compte dans la classification des postes
- les AAE qui ont un encadrement moins important (en nombre) après la fusion des DREAL ne soient pas pénalisés.

ROR précise que la notion d'"encadrement" de la note RIFSEEP de 3 agents s'entend chef compris.

La Cfdt rappelle le problème lié à la non application pour les AAE des **notions d'"expert" et de "spécialiste"** pour les AAE non encadrants en l'absence de comités de domaines les concernant (où en est-on au niveau des comités de domaine pour les fonctions support ?)

## Nouveaux arrivants

- IRA 2016 : seront rémunérés à hauteur du socle du groupe de fonctions dans lequel leur poste est classé.
- IRA 2015 et agents mutés depuis janvier 2016 : faire remonter à la DRH les situations qui posent problème.

## **Les élus soulignent qu'il faut appliquer le décret n° 2014-513 en matière de garantie indemnitaire.**

ROR indique que la notion de "montant moyen" par référence au grade a été introduite pour les agents venus de l'extérieur (notamment des établissements publics) afin de voir où ces agents se situent.

**Montants identifiés par 3 \*** : les élus demandent à ROR de compléter ces lignes car cela crée un problème de transparence vis à vis des agents.

S'il y a un problème de représentativité à ce niveau de grade (absence d'agent du grade occupant l'emploi), il faut l'indiquer clairement pour ne pas créer d'ambiguïté.

**Le groupe 3** constitue un groupe "tampon" dans lequel 80% des agents vont se retrouver.

Or, il est nécessaire de donner des perspectives de carrière aux AAE.

La définition des "**chargés de mission**" est floue et il importe de la clarifier car elle recouvre des situations très diverses.

## **CAEDAD et AHCAE**

Serge BILLIOTET constate que l'on ne gère pas de manière satisfaisante l'emploi de CAEDAD (en termes de nombre notamment) et estime nécessaire de se mettre d'accord sur les principes et les métiers qui relèvent de l'emploi fonctionnel.

Les élus estiment qu'il faut redonner du sens à l'emploi fonctionnel et au 3<sup>ème</sup> niveau qui constitue une promotion mais aussi un aboutissement de carrière, de grade et à l'emploi fonctionnel de CAEDAD qui pourrait devenir un instrument de valorisation du parcours des jeunes agents.

Or, à ce jour, faute de candidats sur les postes fléchés, l'essentiel des nominations à CAEDAD se fait par sélection des candidats au niveau de la DRH alors que la nomination à CAEDAD pourrait être un moyen de dynamisation de la carrière de l'agent ou de motivation pour occuper des postes dans des zones difficiles.

Il existe un vivier large d'agents éligibles à l'emploi fonctionnel et pas assez de postes ouverts alors que le vivier est restreint pour le 3<sup>ème</sup> niveau de grade avec des postes à pourvoir.

La CFDT demande que soient revues **les fonctions éligibles**.

Les élus soulignent le problème du **cumul NBI (CAEDAD) et AHCAE (3<sup>ème</sup> niveau)** et estiment que la gestion du corps des AAE est incompréhensible pour les agents concernés.

M BILLIOTET estime nécessaire de réfléchir au vivier des AHCAE et de déterminer une politique à ce sujet.

**La note, datant de 2015, sur l'emploi de CAEDAD est à revoir.**

La CFDT demande qu'une concertation ait lieu à ce sujet et à ce que l'affichage des postes concernés soit transparent pour les agents.

Elle rappelle que **l'arrêté MEEM/MLHD relatif aux fonctions éligibles** est un préalable car plusieurs fonctions manquent dans la liste des fonctions grafables (notamment adjoint à sous-directeur en DAC, adjoint à chef de service en DDT,...)

M BILLIOTET conclut en évoquant la question de la gestion dans le temps du vivier des **APAE jeunes** et sur l'emploi fonctionnel .

**Calendrier de travail :**

La prochaine réunion DRH/élus aura lieu durant la CAP des AAE **le 24/01/2017 à 14h30**

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT**  
**Colette VACHON.... DRIEA IF ..... 01 40 61 86 00.....[colette.vachon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:colette.vachon@developpement-durable.gouv.fr)**  
**Elisabeth HUSTE.... CVRH Rouen ... 06 47 81 85 79.....[elisabeth.huste@developpement-durable.gouv.fr](mailto:elisabeth.huste@developpement-durable.gouv.fr)**